

Les Ermites français

Séguy Jean

Archives des sciences sociales des religions, Année 1975, Volume 40, Numéro 1
p. 275 - 276

[Voir l'article en ligne](#)

Page 275 de cet article

Avertissement

L'éditeur du site « PERSEE » – le Ministère de la jeunesse, de l'éducation nationale et de la recherche, Direction de l'enseignement supérieur, Sous-direction des bibliothèques et de la documentation – détient la propriété intellectuelle et les droits d'exploitation. A ce titre il est titulaire des droits d'auteur et du droit sui generis du producteur de bases de données sur ce site conformément à la loi n°98-536 du 1er juillet 1998 relative aux bases de données.

Les oeuvres reproduites sur le site « PERSEE » sont protégées par les dispositions générales du Code de la propriété intellectuelle.

Droits et devoirs des utilisateurs

Pour un usage strictement privé, la simple reproduction du contenu de ce site est libre.

Pour un usage scientifique ou pédagogique, à des fins de recherches, d'enseignement ou de communication excluant toute exploitation commerciale, la reproduction et la communication au public du contenu de ce site sont autorisées, sous réserve que celles-ci servent d'illustration, ne soient pas substantielles et ne soient pas expressément limitées (plans ou photographies). La mention Le Ministère de la jeunesse, de l'éducation nationale et de la recherche, Direction de l'enseignement supérieur, Sous-direction des bibliothèques et de la documentation sur chaque reproduction tirée du site est obligatoire ainsi que le nom de la revue et- lorsqu'ils sont indiqués - le nom de l'auteur et la référence du document reproduit.

Toute autre reproduction ou communication au public, intégrale ou substantielle du contenu de ce site, par quelque procédé que ce soit, de l'éditeur original de l'oeuvre, de l'auteur et de ses ayants droit.

La reproduction et l'exploitation des photographies et des plans, y compris à des fins commerciales, doivent être autorisés par l'éditeur du site, Le Ministère de la jeunesse, de l'éducation nationale et de la recherche, Direction de l'enseignement supérieur, Sous-direction des bibliothèques et de la documentation (voir <http://www.sup.adc.education.fr/bib/>). La source et les crédits devront toujours être mentionnés.

tion. Une première partie traite la question de la tolérance, civile et religieuse, dont relève la condition juridique des dissidents. Les deux suivantes abordent les différents types de rapport entre Etat et Eglise : césaropapisme, juridictionnalisme (régalisme en France, joséphisme en Autriche, fébronianisme en Allemagne), théocratie, séparatisme, concordatisme. Une dernière partie, la plus neuve pour des lecteurs étrangers, examine historiquement les mêmes rapports dans les divers Etats d'Italie avant l'Unité, puis dans l'Italie unitaire, avec un chapitre réservé à l'Eglise évangélique vaudoise ; n'y avait-il rien à dire sur les Etats pontificaux ?

Un livre dont l'importance et la signification dépassent le contenu.

Emile Poulat.

40.444

SAFFIN (N.W.).

Science, Religion and Education in Britain, 1804-1904. Kilmore (Victoria, Australie), Lowden Publishing Co., 1973, XI-367 p.

D'Australie il nous vient peu d'ouvrages, et celui-ci ajoute à l'originalité de son lieu d'origine celle d'une présentation extrêmement soignée et agréable : papier de teinte maïs, beaux caractères, pagination en marge et en gros chiffres, une illustration de grande qualité et d'un humour extrême, etc.

Le texte et le contenu présentent, eux, peut-être moins de finesse que de poids : une érudition étendue alliée à une conviction massive et donc peu nuancée. L'érudition est celle appelée par le sujet même, seulement suggéré par le titre. Il s'agit en fait ici d'examiner comment et pourquoi l'Angleterre tarda tant (jusqu'au début de notre siècle) à accorder une place prépondérante aux sciences dans l'éducation secondaire. L'opposition à la réduction de la place des humanités, et à leur remplacement par les sciences, vint d'abord des théologiens et des pasteurs. La religion ne retrouvait pas son compte dans la biologie, la physique, les mathématiques, toutes teintées de darwinisme ou de spencérisme (entre autres). Les forces politiques conservatrices craignaient aussi pour l'ordre, si la religion était sapée. Les exigences d'une économie et d'une technologie en expansion finirent cependant par avoir raison de ces résistances.

« La thèse de ce livre, qui présuppose la priorité des motivations économiques dans la formation et le fonctionnement des Etats, écrit l'A., s'appuie sur une démonstration du fait que l'adhésion à des doctrines ou à des modèles de croyance à base métaphysique a constitué une des forces les plus puissantes empêchant l'évolution des programmes d'enseignement en Angleterre » (p. 1). On a peur

que la démonstration n'ait été apportée en termes de conviction affirmée plus que de preuve administrée. Ceci dit, l'ouvrage — qui rejoint par certains côtés d'autres études récentes et pas du tout économistes (*Arch.*, 38, n° 402), se recommande par l'abondance de ses citations, et la connaissance dont il fait preuve des sources les plus diverses.

L'A. semble supposer, tout au long de son livre, que les sciences sont bonnes, tandis que les humanités exerceraient une influence délétère. A partir de quels critères peut-on affirmer cela ? On regrette que N.W.S. n'ait apparemment pas lu — en tout cas pas médité — les auteurs de l'école de Francfort. Peut-être son enthousiasme rationalistico-économique s'en serait-il trouvé rafraîchi.

Jean Séguy.

40.445

SAINSAULIEU (Jean).

Les Ermites français. Paris, Ed. du Cerf, 1974, 347 p. (Coll. « Sciences humaines et religions »).

Depuis 1949, Jean Sainsaulieu accumulait les fiches ou plus exactement les notices sur l'érémisme en France, toutes périodes confondues. Il a ainsi constitué une *Gallia eremitica* de 6 000 notices, inédite comme il se doit. Elle répond, par sa masse, à l'affirmation curieusement répétée en plus d'un lieu de science, selon laquelle l'érémisme est un genre de vie pratiquement inconnu en France. A partir de cette documentation, l'A., en vue d'une thèse de doctorat ès lettres, a retenu surtout l'érémisme du XVII^e siècle, avec quelques regards rétrospectifs sur le Moyen Age, ou sur le XVIII^e siècle surtout. Ceci pour la tranche de temps. Quant aux problèmes, il a choisi d'en traiter huit : 1) la nouvelle « anachorèse » autour de 1600 et la construction des ermitages ; 2) les types les plus caractéristiques : l'ancien soldat et le noble anonyme ; 3) les emplois réservés aux ermites dans l'ancienne France ; 4) le droit de quête, ses abus et sa répression ; 5) la vie privée des ermites : compagnonnage, perpétuité, moralité ; 6) la mort violente et la mort solitaire en perspective ; 7) les anti-érémismes épiscopal, politique et populaire ; 8) l'influence de la Réforme et l'apport de la Révolution.

Le programme demeure immense. Il est traité avec une grande finesse, dans un style plaisant, avec humour la plupart du temps. Pour la pénitence du lecteur, les notes de bas de page, accompagnement obligé d'une thèse, ont été supprimées. Reste le texte, seul présenté ici. En vérité, malgré la caution apportée par H.I. Marrou dans la préface, on regrette cette disparition des notes : non qu'on veuille prendre l'A. en faute dans son érudition, mais on aimerait parfois pouvoir se reporter à tel ou tel ouvrage évoqué dans le